

UBO

Université de Bretagne Occidentale

Les métiers de l'inclusion



CAP'AVENIR

20 avenue Victor le Gorgeu

29200 BREST

cap-avenir@univ-brest.fr

02 98 01 63 17

Par Salomé PINTAUD



The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses and income. The document also highlights the need for regular reconciliation to identify any discrepancies early on.

In the second section, the author provides a detailed breakdown of the accounting cycle. It outlines the ten steps involved, from identifying the accounting entity to preparing financial statements. Each step is explained in a clear and concise manner, making it easy for readers to understand and apply in their own businesses.

The third part of the document focuses on the classification of accounts. It explains the difference between assets, liabilities, and equity, and how they are recorded in the accounting system. The author also discusses the importance of using the correct accounting methods and principles to ensure consistency and accuracy.

Finally, the document concludes with a summary of the key points discussed. It reiterates the importance of accurate record-keeping and the proper application of accounting principles. The author encourages readers to seek professional advice if they are unsure about any aspect of the accounting process.

Sommaire

PARTIE 1 : L'inclusion, pour qui ? Pourquoi ?

- I. Un secteur en pleine expansion aux métiers très variés
- II. Suis-je fait pour ces métiers ?

PARTIE 2 : Présentation des métiers de l'inclusion

- I. La vulnérabilité liée au handicap et à la perte d'autonomie
 - A) Accompagnant d'élèves en situation de handicap
 - B) Éducateur spécialisé
 - C) Interprète en langue des signes
 - D) Chargé d'insertion professionnelle
 - E) Mandataire judiciaire à la protection des majeurs
 - F) Responsable de structure

- II. La vulnérabilité liée à la précarité et aux difficultés sociales
 - A) Assistant social
 - B) Technicien de l'intervention sociale et familiale
 - C) Conseiller en économie sociale et familiale
 - D) Juriste d'association

- III. La vulnérabilité liée à une condamnation judiciaire
 - A) Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation
 - B) Éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse



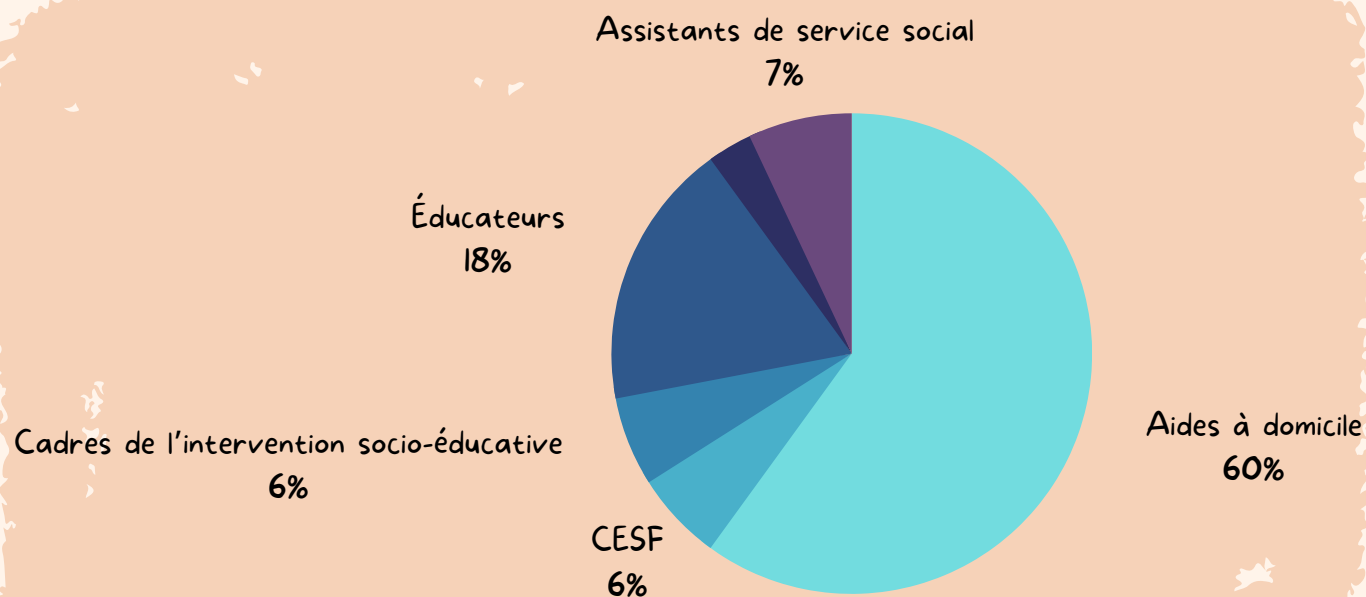


**« Si je diffère de toi, loin de te léser, je t'augmente. »
Antoine de Saint -Exupéry**

Nous vivons dans une société aux multiples différences. Qu'il s'agisse de la culture, de la langue, ou encore de la classe sociale, chaque individu a son propre parcours et doit se construire suivant ses propres aptitudes. Mais parfois, ces différences peuvent entraîner des difficultés pour s'intégrer pleinement dans la société et même conduire à une véritable exclusion sociale de l'individu en raison de ses différences. Qu'elles soient d'ordre physique, mentale, économique ou sociale, ces difficultés doivent être prises en charge pour intégrer au maximum ces personnes vulnérables. Au domicile, à l'école, au travail, en association, en prison, les travailleurs sociaux sont partout pour venir en aide aux personnes et promouvoir leur intégration dans un monde pas toujours adapté.

L'inclusion, pour qui ? Pourquoi ?

I. Un secteur en pleine expansion aux métiers très variés



*Les métiers de l'action sociale - décembre 2018 par pôle emploi

La France compte aujourd'hui plus d'1,3 million de travailleurs sociaux tournés vers l'inclusion. Depuis 2004, ce chiffre est en perpétuelle expansion. En effet, avec la multiplication des formes de précarité et la hausse du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie, l'action sociale recrute en permanence. Parmi ces professionnels, on va retrouver différents métiers du social tel que des aides à domicile, des éducateurs, des assistants de service social, des assistants aux personnes âgées, en situation de handicap, précaires...etc.

Les professionnels de l'action sociale cherchent à améliorer le quotidien des populations fragilisées. Leurs missions principales : accompagner, soutenir, intégrer et valoriser.



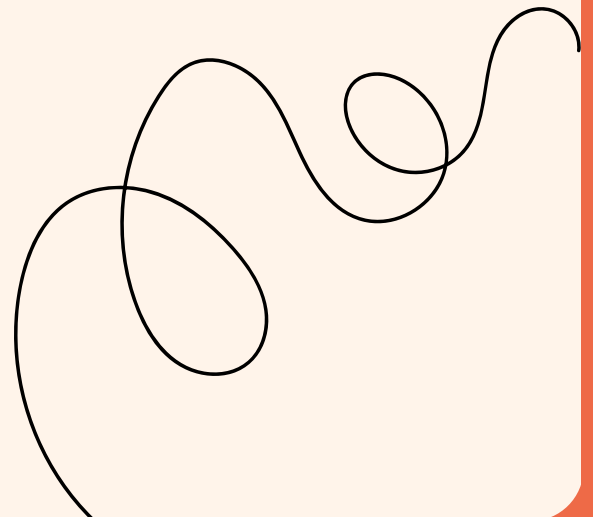
Suis-je fait pour ces métiers ?



Les matières enseignées au lycée ont pour objectif de transmettre aux élèves, un socle de culture générale commun. Voilà tout l'objectif du bac : prouver que j'ai les connaissances minimum dans (à peu près) tous les domaines de ma formation. Maths, histoire, philosophie... c'est parfois difficile de se projeter dans une vie professionnelle au milieu de toutes ces matières abstraites. Voilà pourquoi, avant tout chose, il est important d'apprendre à se connaître.

Mon profil

Peut-être que tu as la chance de déjà savoir vers quel domaine tu souhaites t'orienter. Dans ce cas, je t'invite à te référer directement à la partie II de ce dossier, pour en savoir plus sur les métiers de l'inclusion. Si ce n'est pas le cas, je te propose de répondre aux questions suivantes pour te permettre de cibler au mieux tes recherches et de trouver (peut-être dans les pages suivantes) ton orientation.



Ma personnalité

Choisis les 3 propositions qui te correspondent le plus :

- A) Je suis quelqu'un de curieux. J'ai besoin d'action et d'aventure pour me sentir bien
- B) Le changement ne me fait pas peur. On dit de moi que je m'adapte facilement.
- C) J'accorde toujours beaucoup d'attention aux détails. J'aime les activités qui impliquent d'être précis et minutieux.
- D) Je reste calme en toutes circonstances. Je ne me laisse pas envahir par mes émotions même dans des situations difficiles.
- E) J'échange facilement avec des personnes différentes dans une journée. Je me sens à l'aise pour faire le premier pas..
- F) Je suis créatif et j'ai beaucoup d'imagination. Je l'utilise pour créer ou pour trouver des solutions et améliorer ce qui existe.
- G) Je suis très indépendant, travailler en solitaire ne me pose pas de problème
- H) Je suis ambitieux j'aime apprendre constamment de nouvelles choses et me fixer de nouveaux objectifs.
- I) Je suis de nature optimiste. Même dans les situations difficiles, je vois toujours le verre à moitié plein

|| voir explications p 11

Pourquoi choisir une profession sociale ?

Pour choisir ses études, il n'est pas toujours nécessaire de savoir précisément le métier que l'on souhaite exercer plus tard. Choisir le secteur social, c'est avant tout faire le choix de l'humain. Mais c'est aussi une façon de donner du sens au travail et encore plus de se sentir utile à la société.

En plus d'être une source d'épanouissement personnel, c'est également un secteur d'avenir qui recrute et offre une bonne sécurité de l'emploi. Notre population est vieillissante et les progrès de la médecine vont continuer de faire reculer l'âge de nos seniors. Le maintien à domicile, par volonté des personnes ou par manque de place en établissement adapté, pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap implique également le recrutement de nombreux professionnels pour intervenir à domicile et maintenir l'autonomie le plus longtemps possible.

Qu'est ce qui me motive ?

S'orienter vers les métiers de l'inclusion, c'est avant tout une vocation : vouloir aider l'autre, avoir le sens du contact humain, savoir faire preuve de patience et d'écoute. Le travail social est un secteur peu rémunérant avec une charge émotionnelle conséquente. C'est pour cette raison qu'il est important de garder à l'esprit pourquoi l'on veut faire ce métier.

Quelles études ont fait les travailleurs sociaux ?

Les parcours pour accéder aux métiers de l'inclusion sont très variés comme nous allons le voir dans ce dossier : certains postes sont accessibles après une formation de deux ans, d'autre après un Bac+5...etc. Il est important de savoir que les formations peuvent s'additionner. On peut se rendre compte plus tard qu'un public nous intéresse plus qu'un autre par exemple. Ce n'est pas grave, chaque expérience est un atout dans le secteur social, alors n'hésitez pas : essayez, recommencez, expérimentez, c'est comme ça qu'on trouve.



**PARTIE 2 :
PRÉSENTATION
DES MÉTIERS DE
L'INCLUSION**

I. LA VULNÉRABILITÉ LIÉE AU HANDICAP ET À LA PERTE D'AUTONOMIE

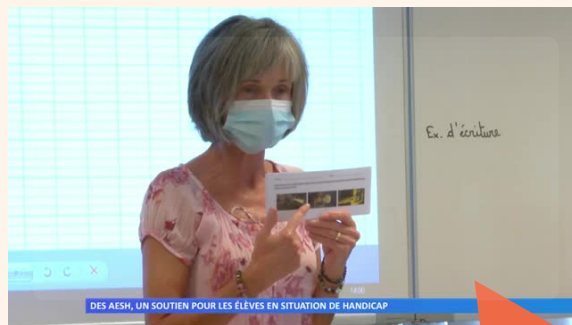
La perte d'autonomie caractérise une situation dans laquelle une personne a perdu plus ou moins sa capacité à mener sa vie librement. En raison de son âge, d'un handicap ou encore d'un accident, un individu peut être amené à avoir recours à diverses formes d'accompagnements au cours de sa vie. Son état peut compromettre son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi. Pour pallier ses difficultés, la personne pourra bénéficier de différents services destinés à favoriser son insertion dans la société et essayer d'être finalement « comme tout le monde »

Les propositions B, D, E et I sont les qualités qui se rapportent le plus aux métiers présentés dans ce dossier.

A) Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH)

LE MÉTIER

En établissement scolaire (de l'école maternelle au lycée), l'AESH a pour mission d'apporter une aide pratique à un élève en situation de handicap pour faciliter son intégration sociale et lui permettre de suivre sa scolarité dans de bonnes conditions. Il travaille sous la responsabilité de l'enseignant et fait partie intégrante de l'équipe éducative. L'AESH reste auprès de l'élève pendant la classe et l'aide à participer aux activités, se déplacer, aller aux toilettes, porter ses affaires, manger à la cantine, prendre ses médicaments...etc.



LA FORMATION

Pour devenir AESH il faut obtenir le Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social. La formation peut être suivie sur 1 à 2 ans. Le DEAES permet de former toutes les personnes souhaitant accompagner les personnes en situation de handicap, il est donc très vaste et permet d'exercer d'autres professions que celle d'AESH. À Brest, la préparation du diplôme est proposée par l'Institut de formation au Travail Éducatif et Social (ITES). Les professionnels sont rémunérés au SMIC en début de carrière et la majorité travaille à mi-temps.

LE DOMAINE D'INTERVENTION

Après avoir obtenu son DEAES, le professionnel pourra ainsi travailler dans les écoles, mais aussi directement au domicile des personnes atteintes de handicap. Il pourra également intervenir dans des structures telles que les EHPAD*, les FAM*, les IME*, les MAS ou encore les ESAT.

EHPAD : Établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes
FAM : Foyers d'accueil médicalisés
IME : Instituts médico-éducatifs
MAS : Maisons d'accueil spécialisées
ESAT : établissements et services d'aide par le travail



B) Éducateur spécialisé

LE MÉTIER

L'éducateur spécialisé va intervenir auprès d'un large public : enfants, adolescents, adultes présentant des handicaps physiques ou mentaux...etc. Il contribue au développement de l'autonomie de la personne dans une démarche éducative et sociale globale. Autrement dit, l'éducateur est un pilier du quotidien : préparation des repas, organisation d'activités sportives, aide à la mobilité, accompagnement dans l'orientation professionnelle...etc. C'est un professionnel polyvalent qui sait faire preuve d'adaptation.

LA FORMATION

Pour devenir éducateur spécialisé, il faut obtenir le Diplôme d'État d'éducateur spécialisé. Ce diplôme s'obtient après une formation de 3 ans dans l'un des 80 instituts français de formation (voir l'ITES à Brest).

Parallèlement au métier d'éducateur spécialisé, on va aussi retrouver la profession de moniteur éducateur, qui nécessite une préparation de 2 ans seulement (diplôme d'État de moniteur-éducateur). En début de carrière, la rémunération net mensuelle du moniteur est d'environ 1300 euros contre 1500 euros pour un éducateur.

LE DOMAINE D'INTERVENTION

L'éducateur spécialisé peut intervenir aussi bien dans le champ du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion sociale et professionnelle et de la prévention spécialisée. On va le retrouver à l'hôpital, en association, en foyer, en Institut Médico-Éducatif...Etc.



Clique sur le QR code pour entendre le témoignage de Nicolas, éducateur spécialisé

C) Interprète en langue des signes

LE MÉTIER

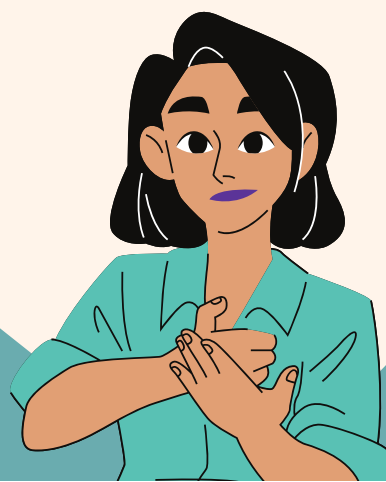
L'interprète en langues des signes traduit les échanges entre des personnes sourdes qui pratiquent la langue des signes et des personnes entendant qui parlent en français. Les personnes sourdes ou malentendantes sont souvent mises à l'écart de la société en raison de leur handicap et de leur mode de communication peu connu. En effet, la LSF est encore aujourd'hui peu enseignée dans les établissements scolaires et conduit les personnes atteintes de surdité à avoir recours à des tierces personnes pour se faire comprendre. L'interprète va permettre de faire du lien et de les inclure à la société.

LA FORMATION

Pour devenir interprète en LSF, un niveau bac + 5 est requis : il faut commencer par réaliser une licence en lettre ou en langue. Ensuite une inscription dans un Master science du langage parcours langue des signes est recommandé. On retrouve ce type de Master dans une poignée d'Université tel que Lille, Paris, Toulouse, ou encore Rouen. La rémunération des interprètes en langue des signes est moins élevée que celle des interprètes en langue vocale, elle oscille généralement entre 1700€ et 1900€ par mois.

LE DOMAINE D'INTERVENTION

L'interprète en LSF intervient non seulement dans des congrès et des colloques mais il peut aussi traduire des réunions en entreprises, des entretiens de recrutements, des rendez-vous chez le médecin, chez le notaire, chez le banquier, des rendez-vous sociaux, administratifs ou judiciaires



D) Chargé d'insertion professionnelle



LE MÉTIER

Le chargé d'insertion professionnelle est une sorte de conseiller d'orientation du monde professionnel. Il peut intervenir auprès d'un public adulte ou de jeunes dans le but de permettre leur insertion ou leur ré-insertion et/ou d'éviter leur exclusion. Lors d'entretiens individuels, le conseiller en insertion professionnelle accompagne la personne dans son projet personnel : il fait le point sur son parcours, ses attentes et essaye de dégager avec elle différentes pistes. Il existe également des chargés d'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap qui accompagnent spécifiquement les personnes dans la recherche d'un emploi ou d'une formation compatible avec leur handicap.

LA FORMATION

Il n'existe pas de formation ni de diplôme type pour devenir chargé d'insertion professionnelle. De nombreuses voies sont possibles : BUT carrières sociales parcours assistance sociale*, Diplôme d'État d'ingénierie sociale*, ou encore la licence professionnelle mention Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle proposée par l'Université de Rennes 2*. La rémunération moyenne d'un chargé d'insertion professionnelle en cours de carrière est d'environ 2000€ net.

LE DOMAINE D'INTERVENTION

Les lieux d'intervention du chargé d'insertion professionnelle sont très variés : on peut le retrouver au sein d'une association, d'une mission locale, d'une agence pôle emploi...etc. Il partage son temps entre son bureau pour des entretiens individuels, des salles de réunion et l'accueil du public.

*Cliquez sur le flashcode pour découvrir toutes les formations sociales disponibles en Bretagne



E) Mandataire judiciaire à la protection des majeurs



LE MÉTIER

Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs a pour mission d'assister et/ou de représenter les personnes vulnérables en raison d'une altération de leurs facultés (mentales ou physiques). La personne n'étant plus en mesure de déterminer ce qui est bon pour elle, le MJPM va endosser le rôle de gardien et veiller pour elle au respect de ses intérêts. Il intervient à la demande du juge des tutelles lorsqu'aucun membre de la famille ne peut exercer la mission de tuteur ou curateur. Le MJPM dispose de compétences dans les domaines juridiques, sociaux et économiques : il est chargé de veiller au respect des droits de la personne et à la satisfaction de ses besoins, mais également de protéger le patrimoine du majeur protégé.

LA FORMATION

Avant toute chose, il faut savoir que la profession de MJPM requiert une expérience professionnelle préalable et des études dans le domaine du droit, de l'économie, ou de la gestion. Le diplômé pourra alors prétendre à l'obtention du Certificat national de compétence de MJPM. Il s'agit d'une formation d'une durée d'un an, complétée d'un stage professionnel obligatoire de 10 semaines.

Les mandataires judiciaires indépendants perçoivent une meilleure rémunération que les mandataires judiciaires exerçant dans une association, avec un salaire net moyen d'environ 3 400€ par mois.

LE DOMAINE D'INTERVENTION

Le mandataire judiciaire peut exercer sous différents statuts : en tant que salarié d'un service géré par une association, en tant que préposé d'un établissement hospitalier, social ou médico-social; il peut enfin être employé directement par les tribunaux et exercer à titre individuel en tant que professionnel libéral.

Se former à l'UBO :
Le Master Droit des personnes vulnérables propose de nombreux enseignements sur la profession de MJPM, idéal pour préparer le CNC après un Bac+5

F) Responsable de structure sociale

LE MÉTIER

Parmi les postes de responsable de structure sociale ou médico-sociale : on va retrouver les cadres, les coordinateurs, et les directeurs. Le poste dépend des responsabilités confiées et de la taille de la structure encadrée. Globalement, le responsable doit s'assurer de la bonne marche de l'établissement: c'est lui qui encadre les équipes, coordonne les projets, organise les plannings, recrute le personnel, gère les fonds et les dépenses. C'est un poste à mi-chemin entre l'administratif et le travail social.

LA FORMATION

Ce type de poste nécessite plusieurs années de formation (Bac+4 minimum). Les masters métiers du social sont très appréciés des recruteurs. L'UBO propose une formation adaptée à ces emplois de responsables : la licence Sciences Sanitaires et Sociales combinée avec le master administration économique et sociale parcours DSMSSP*. Il s'agit d'un parcours en 5 ans visant à développer la connaissance du secteur médico-social et les outils méthodologiques aux futurs directeurs d'établissements et de service. Cette formation pourra être complétée par les diplômes du CAFERUIS* et du CAFDES* par la suite. En début de carrière, la rémunération s'élève à environ 2400€ net/mensuel.

LE DOMAINE D'INTERVENTION

Les structures d'accueil à caractère social ou médico-social englobent un champs d'établissements très vaste : institut médico-éducatif, maisons de retraite, foyers, centres éducatifs fermés, centres d'accueil pour demandeurs d'asile, établissement de la protection judiciaire et de la jeunesse...etc.

*DSMSSP : Direction des Structures Médico-sociales et des Services aux Personnes

*CAFERUIS : Certificat d'Aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale.

*CAFDES : Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale

II. LA VULNÉRABILITÉ LIÉE À LA PRÉCARITÉ ET AUX DIFFICULTÉS SOCIALES

La précarité est caractérisée par une forte incertitude sur la possibilité de pouvoir retrouver dans un avenir proche une situation considérée comme "acceptable". Cette situation d'insécurité peut conduire la personne qui l'a subie à une profonde solitude, une exclusion sociale ou encore des problèmes de santé. Au cours de sa vie, chacun d'entre nous, peut être confronté à des difficultés d'ordre sociales ou financières. Pour certaines personnes, ces difficultés font partie du quotidien : la gestion du budget familial, l'éducation des enfants, l'entretien du logement, les démarches administratives peuvent représenter une charge complexe et vont nécessiter l'intervention de travailleurs sociaux.



A) Assistant social

LE MÉTIER

L'assistant social aide les individus et les familles à faire face à des problèmes divers : chômage, alcoolisme, recherche de logement, surendettement, divorce...etc et intervient pour favoriser leur bien-être, leur insertion sociale et leur autonomie.

Il informe les intéressés sur leurs droits en matière de prestations sociales, médicales, d'accès à la formation, au logement. En fonction des situations, il les oriente vers des lieux d'accueil spécialisés.

LA FORMATION

Pour devenir assistant social, une seule voie possible : il faut obtenir le diplôme d'État d'assistant de service social. L'inscription se fait par le biais de la plateforme Parcoursup où les candidats sont sélectionnés sur dossier et entretien. À Brest, l'ITES propose une formation de 3 ans comportant 1 740 heures d'enseignement théorique et 1 820 heures de formation pratique en stage pour obtenir le DEASS. Cet emploi est rémunéré à hauteur d'environ 1800€ net/mensuel.

LE DOMAINE D'INTERVENTION

Les lieux d'exercice de l'assistant de service social sont très divers : hôpitaux, établissements scolaires, organismes de protection sociale, établissements et services médico-sociaux, établissements pénitentiaires, entreprises, associations...etc.

B) Technicien de l'intervention sociale et familiale



LE MÉTIER

Le TISF intervient auprès des familles et des personnes qui ont besoin d'aide lors de circonstances particulières : personne gravement malade, femme qui vient d'accoucher, parent isolé ou qui élève seul un enfant handicapé. Il exerce une fonction d'accompagnement social qui peut passer par la prise en charge des responsabilités de la vie quotidienne (travaux ménagers, courses, éducation des enfants, gestion du budget, suivi des démarches administrative...etc). Le TISF participe à l'insertion sociale des personnes en voie de marginalisation.

LA FORMATION

Le métier est accessible avec un diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale. Les conditions d'admission dépendent de l'établissement de formation, certains sélectionnent sur dossier, d'autres proposent un concours d'entrée comme le lycée Fénélon de Brest qui dispose d'une formation de 2 ans pour accéder au DETISF. Les TISF perçoivent un salaire d'environ 1 660€ brut/mensuel en début de carrière.

LE DOMAINE D'INTERVENTION

Ce professionnel exerce souvent à domicile, mais également dans tous les lieux de vie habituels tels que les établissements sociaux ou médico-sociaux (foyers de l'enfance ou résidences pour personnes âgées par exemple)



C) Conseiller en économie sociale et familiale

LE MÉTIER

Le CESF intervient auprès des personnes en situation de précarité. Il aide les foyers en difficulté à résoudre les problèmes de la vie quotidienne, en particulier financiers : logement, courses alimentaires, prestations sociales...etc. Le CESF a un rôle pédagogique et éducatif auprès des familles. Ses missions ont pour finalité la lutte contre l'isolement, l'inclusion sociale, l'insertion professionnelle, et l'autonomie des personnes accompagnées.

LA FORMATION

Pour devenir CESF, il faut obtenir le diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale, accessible après un Bac+2. Le BTS économie sociale et familiale fait partie des voies préconisées pour accéder au diplôme. À Brest, on va retrouver cette formation à l'IDPCES avec une admission sur dossier via parcourusup. Faire un BTS dans le secteur social est un atout, car il ouvre l'accès à de nombreuses professions et diplômes (éducateur, assistant social, conseiller habitat...). Le salaire brut d'un CESF débutant est d'environ 1630 euros, pour atteindre 2 559 euros après 20 ans de carrière.

LE DOMAINE D'INTERVENTION

Les CESF travaillent pour les services sociaux des collectivités locales, les caisses d'allocations familiales, les hôpitaux, les associations d'aide à domicile, les structures d'hébergement, mutuelles, hôpitaux, services tutélaires etc. Près de 60% des CESF travaillent pour le secteur privé contre 40% dans le secteur public.

D) Juriste d'association

LE MÉTIER

Les missions du juriste d'association sont très vastes et vont surtout dépendre de l'objectif poursuivi par l'association. Il s'agit notamment d'accueillir toute personne qui s'estime victime d'une infraction. Les juristes d'association vont accompagner ces dernières du dépôt de plainte jusqu'à l'obtention des dommages-intérêts, l'objectif étant de leur apporter toutes les informations et l'accompagnement juridiques nécessaires pour faire valoir leurs droits (les renseigner sur les procédures, lire les rapports d'expertise, les expliquer...etc) C'est 50 % de droit, 50 % d'humain.

LA FORMATION

Le métier de juriste d'association requiert un Bac+5 minimum. Il faut dans un premier temps obtenir une licence de droit à l'Université pour accéder par la suite à un master, en droit également. À l'issue du master, deux possibilités : s'insérer directement sur le marché du travail ou passer le certificat d'aptitude à la profession d'avocat. S'il n'est pas nécessaire pour exercer en tant que juriste, le certificat est fortement recommandé pour faciliter la recherche d'emploi et obtenir une meilleure rémunération, car il atteste des compétences professionnelles et de la bonne connaissance du droit. Le salaire d'un juriste débutant en association est très variable, généralement, il oscille entre 1 800 et 2 200 euros brut.

LE DOMAINE D'INTERVENTION

Le champ d'intervention des juristes d'association est très vaste, on va les retrouver dans des associations d'aide aux victimes, des ONG en droit de l'environnement, des centres de rétention en droit des étrangers, en association tutélaire, en maison de l'Habitat...etc

III. La vulnérabilité liée à une condamnation pénale

La condamnation pénale fait suite à la commission d'une infraction réprimée par la loi. L'auteur de l'infraction va faire l'objet d'une sanction pénale qui peut adopter plusieurs formes : emprisonnement, réclusion, mesures éducatives, amendes... etc. L'objectif poursuivi par la peine pénale, c'est d'éviter la récidive en assignant le délinquant ou le criminel à réfléchir à la portée de son acte. Stigmatisant l'auteur aux yeux de la société, la condamnation est généralement source d'un repli sur soi et peut entraver par la suite le développement des liens sociaux et l'intégration professionnelle. Pour limiter l'impact néfaste de ces « sorties de route », les travailleurs sociaux vont intervenir auprès des détenus et des mineurs délinquants pour favoriser leur réinclusion sociale.

A) Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation

LE MÉTIER

Le conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation suit les personnes condamnées par la justice pour les aider à retrouver une place dans la société et à ne pas récidiver. Il favorise le maintien des liens avec la famille, accompagne une recherche d'emploi, de formation, facilite l'accès au logement et aux soins. Le CPIP oeuvre également à la prévention des effets désocialisants liés à l'emprisonnement en organisant des activités socio-éducatives au sein de la prison.

LA FORMATION

Le concours d'accès à la profession de CPIP est très sélectif. Il est ouvert aux candidats titulaires d'un bac + 2, mais la majorité des admis au concours sont titulaires d'un master I en droit. Ils suivent ensuite une formation de 2 ans à l'École nationale d'administration pénitentiaire d'Agen. Un CPIP perçoit entre 2 021 € et 3 319 € net mensuel.

LE DOMAINE D'INTERVENTION

Le CPIP peut travailler en milieu fermé ou ouvert. Dans le premier cas, il intervient directement en prison auprès des personnes incarcérées. Dans le second cas, il reçoit, dans son bureau, les personnes condamnées à des peines restrictives de liberté. Il peut travailler dans des comités de probation et d'assistance aux libérés, des maisons d'arrêt et des centres de détention.

Pour en savoir plus sur l'école
pénitentiaire d'Agen



B) Éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse

LE MÉTIER

L'éducateur de la PJJ est en quelques sortes, l'exécutant du juge des enfants : il intervient, sur décision de justice, auprès de jeunes ayant commis des actes de délinquance. Sa première mission consiste à mettre en pratique les mesures prononcées : travail d'intérêt général, mesures de réparation, stage...etc. L'éducateur de la PJJ élabore un projet éducatif personnalisé avec une équipe pluridisciplinaire (assistante sociale, psychologue, infirmiers...) afin de favoriser la réinsertion du jeune et prévenir la récidive.

En parallèle, il fait aussi de la prévention à destination des jeunes en voie de marginalisation. Par exemple, il peut intervenir dans des classes relais qui accueillent des collégiens en difficulté ou proposer des activités au sein de maisons de quartier.

LA FORMATION

Les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse sont recrutés sur concours organisé par le ministère de la Justice, dont le nombre de places varie chaque année. Pour s'inscrire au concours, il faut être titulaire d'un bac+3. Une formation dans le secteur social ou juridique est idéale pour anticiper la préparation du concours ; une licence en droit ou en psychologie pourra être un atout. Après l'admission au concours, il faudra ensuite suivre une formation rémunérée de 18 mois à l'École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse de Roubaix. Le salaire d'un éducateur PJJ en début de carrière s'élève à 1 710 € brut par mois, puis 2 849 € brut mensuel environ en fin de carrière.

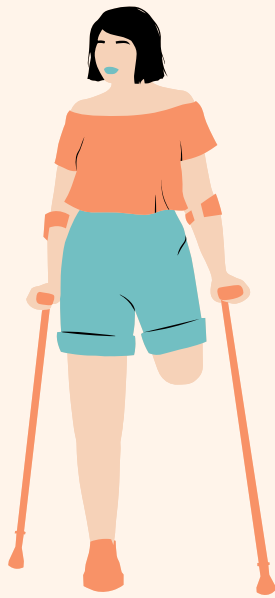
LE DOMAINE D'INTERVENTION

L'éducateur PJJ peut travailler dans de nombreuses structures : en foyer d'hébergement, au sein de services sociaux éducatifs, auprès des tribunaux, en centre de détention...etc.



Attention à ne pas confondre le métier « d'éducateur spécialisé » et celui « d'éducateur de la PJJ ». Les secteurs d'activités et la formation ne sont pas les mêmes.







Cap'Avenir
Orientation et insertion professionnelle

Bibliographie

LIVRES/REVUES

- « Les métiers du social », Actuel CIDJ, 2019
- « Les métiers du social » Onicep parcours, septembre 2019
- « Éclairages et synthèses : les métiers de l'action sociale », pôle emploi, revue statistiques, études et évaluation, décembre 2018
- « Les métiers au service du handicap », Onicep zoom métiers, avril 2014
- « Travailler auprès des personnes âgées », Jean-Jacques, édition DUNOD, 2016
- « Le travail de conseiller en insertion », Léa Lima, ESF éditeur, 2021

SITES INTERNET

- <https://www.parcoureo.fr/>
- <http://www.orientation-pour-tous.fr>
- <https://www.education.gouv.fr>
- <https://www.onisep.fr/>
- <https://www.cidj.com/>
- <https://www.studyrama.com/>

VIDÉOS

- « Des AESH, un soutien pour les élèves en situation de handicap », Mosaïk Cristal, 2022
- « Technicien de l'intervention sociale et familiale dans la région Grand Est, un métier d'avenir », Onicep Grand Est, 2019
- « Éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse », Onicep Grand Est, 2017